

OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (Ardèche),

22 000 habitants, regroupant les communes d'Alba-la-Romaine, Aubignas, Baix, Cruas, Le Teil, Meysse, Rochemaure, Saint-Bauzile, Saint-Lager-Bressac, Saint-Martin-sur-Lavezon, Saint-Pierre-la-Roche, Saint-Symphorien-sous-Chomérac, Saint-Thomé, Saint-Vincent-de-Barrès, Valvignères ;

Recrute par voie contractuelle, dans le cadre d'un remplacement de congé maternité (4 mois)

Un(e) instructeur (trice) des autorisations d'urbanisme

Dans le cadre d'emploi de la catégorie B ou C de la fonction publique territoriale

À temps complet (35h)

Poste à pourvoir à compter du 28 octobre 2019

Placé sous l'autorité fonctionnelle du Président de la Communauté, et sous l'autorité hiérarchique du responsable de service Urbanisme et Développement Durable, au sein du service instructeur ADS intercommunal (3 agents), vous assurerez les missions suivantes :

Missions :

- Instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme (réception des dossiers, vérification de la constitution des dossiers, analyse technique et réglementaire des projets conformément aux diverses réglementations en vigueur, rédaction de courriers aux pétitionnaires, consultations des services concernés et synthèse des avis) dans le respect des délais légaux,
- Rédiger les propositions de décision sur les autorisations d'urbanisme et les transmettre aux communes,
- Assister les communes dans les procédures de recours gracieux ou contentieux liées aux autorisations d'urbanisme,
- Vérifier les déclarations des éléments nécessaires au calcul des impositions sur les autorisations d'urbanisme,
- Participer aux réseaux locaux : réseau « Application du Droit des Sols » animé par la DDT, réseau des agents pré-instructeurs avec les communes membres,
- Accueillir et renseigner les pétitionnaires

Profil :

- Réactivité, rigueur, capacités d'organisation, autonomie, discrétion
- Qualités rédactionnelles et relationnelles
- Connaissances des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme des autres codes (construction-habitat, environnement, civil), maîtrise des règles et procédures
- Connaissance de la fiscalité de l'urbanisme
- Savoir lire et exploiter les documents d'urbanisme locaux, les plans
- Posséder les principes de base de l'intégration architecturale et paysagère
- Expérience dans une fonction similaire exigée
- Maîtrise indispensable des logiciels traitement de dossiers urbanisme (Oxalis), et des logiciels bureautiques (traitement de texte, tableur).
- Titulaire du permis de conduire (B)

Particularité du poste :

- Service instructeur intercommunal en charge de l'instruction des autorisations du droit du sol pour 13 communes sur les 15 que compte la Communauté de communes.
- Le poste est basé à Le Teil, au sein du pôle des services opérationnels de la Communauté de communes. L'instructeur est amené à se déplacer sur le territoire des communes pour lesquelles le service assure l'instruction des ADS.

Poste de travail :

- Lieu de travail : Le Teil (07400), pôle des services opérationnels, 3 rue Henri Dunant ;
- Rémunération selon cadre d'emploi catégorie de la fonction publique territoriale
- chèques déjeuners

Adresser une lettre de motivation manuscrite avec CV, uniquement par voie postale ou dépôt,
avant le vendredi 30 août 2019 à :

M. le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
8, avenue Marcel Cachin - BP 15 - 07350 CRUAS

Renseignements : Lénéig SCALLE-HÉBERT, Responsable de service Urbanisme et Développement Durable - 04 75 52 25 98

Pour les candidat(e)s sélectionné(e)s, un entretien aura lieu le **vendredi 13 septembre 2019**.